

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 5 mai 2020 à 16 h, **à huis clos**, par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Chacune de ces personnes s'étant identifiée personnellement.

Est également présente par visioconférence, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 16 h et remercie les personnes présentes, via visioconférence. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-05-88

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020
- 1.4 Séance du conseil en temps de COVID-19

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Règlement taxation (taux d'intérêt)
- 3.4 Semaine de la famille du 11 au 17 mai 2020 – Proclamation
- 3.5 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées
- 3.6 Entériner paiement pour contribution fonds d'aide – COVID-19
- 3.7 Bandes riveraines – délégation compétences MRC des Maskoutains
- 3.8 Entente avec la Fabrique (entretien de la rue Laflamme)

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Entériner la démission d'un pompier
- 4.2 Offre pour achat d'appareils respiratoires

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Contrat de déneigement et déglçage rang Saint-Édouard - MTQ
- 5.2 Contrat de déneigement des rues pour 2020-2021 et 2021-2022

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Achat et installation de deux variateurs de vitesse pour système membranaire

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Désignation du président et vice-président du CCU
- 7.2 Demande de dérogation mineure – 30 rue Cordeau
- 7.3 Plan d'implantation et d'intégration architectural :

- 134 à 136 Saint-Patrice

- 111, rue Saint-Patrice
- 2, rue Adrien-Girard

8. **LOISIRS ET CULTURE**
9. **RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR**
10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **CORRESPONDANCE**
12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1.3 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020**

Résolution 2020-05-89

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020 soit adopté tel que soumis.

1.4 **Séance du conseil en temps de COVID-19**

Résolution 2020-05-90

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

Considérant que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence :

- Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que ladite séance sera publicisée (enregistrement audio) sur le site internet de la municipalité.
- Que le conseil entérine l'heure de la séance du conseil du 5 mai 2020 à 16 h. Un avis public a déjà été publié à cet effet.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité.

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

3.1 **Adoption des comptes payés**

Résolution 2020-05-91

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'adopter la liste des comptes payés du mois d'avril 2020 totalisant la somme de 165 963,72 \$, en plus des salaires versés au montant de 59 523,68 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION :

D	Cain Lamarre	Hon.prof. janv.fév. - dossier général	1 515,97 \$
D		Hon.prof. mars - dossier général	622,30 \$
I	CNESST	Ajustement des cotisations	294,32 \$

D	Coopérative Ste-Hélène	Entretien salle Jean 23	1 301,68 \$
R	Daviau Arianne	Programme couches lavables	100,00 \$
D	Desjardins Entreprises	Frais de mars - terminal	35,22 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - mars 2020	4 032,86 \$
D	Dion Gérard et fils	Entretien salle Jean 23 et rempl.lumière ext.HDV	812,12 \$
R	Ecole Henri-Bachand	Subvention programme sport-réussite	7 500,00 \$
I	Financière Manuvie	Assce collective de mai	3 597,44 \$
R	Fonds-Sinistre Ville de St-Hyacinthe	Contr.au fonds d'aide dépannage alimentaire MRC	1 500,00 \$
R	Genimac Experts-Conseils	Réaménagement du 151 rue Gabriel	4 886,44 \$
I	Hydro-Québec	151 rue Gabriel (caisse)	1 604,99 \$
R	Laplante Brodeur Lussier inc.	Rapport financier Audit 2019	8 623,13 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	537,14 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - mars 2020	10 746,87 \$
R	Premiers Répondants de St-Liboire	Subvention - avril	4 400,00 \$
D	Produits Beta Petrochemie	Produits nettoyants - HDV	299,67 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - mars 2020 (taux réduit)	3 280,38 \$
I		DAS - mars 2020 (taux régulier)	419,22 \$
I	Société Canadienne des postes	Médiaposte: covid-19	184,11 \$
I	Sogetel	Frais téléphone - HDV	479,46 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance - HDV	176,19 \$
I	Ville de Saint-Hyacinthe	Frais d'adhésion cour municipale 2020	881,29 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Clé (génératrice de la caisse)	4,58 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - février	8,00 \$
I	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Frais postaux - vente pour taxes	11,21 \$

BIBLIOTHÈQUE :

D	Girouard Julie	Remboursement achat de livres - biblio	91,19 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$
D	Visa (Magazine Protégez-vous)	Abonnement 26 mois	102,27 \$
D	Visa (Roxanne Cuisine)	Abonnement annuel	34,44 \$

LOISIRS :

I	Hydro-Québec	141 rue Rodier (parc des bénévoles)	53,38 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	11 256,00 \$
R		Contribution - frais d'entretien patinoire extérieure	2 500,00 \$

SERVICE INCENDIE :

I	Cauca	Frais survi-mobile avril-mai-juin 2020	434,61 \$
R	CMP Mayer inc.	5 bunkers	10 462,73 \$
D	Demers Jean-Francois	Remb.achat produits nettoyants et piles - caserne	145,93 \$
R	Dion Gérard & fils	Installation inverseur - caserne	5 633,78 \$
I		Remplacement lumières extérieures - caserne	2 848,31 \$
I	Municipalité d'Upton	Entraide incendie 23 mars 2020	644,85 \$
D	Produits Beta Pétrochemie	Produits nettoyants - caserne	113,79 \$
D	Ressorts Maska	Ré-inspections - véh.incendie	163,72 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	34,49 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Réparer système d'alarme - caserne	101,12 \$
I		Frais de surveillance - caserne	83,04 \$
R	Téléystème du Québec	Réparation des radios portatifs	640,75 \$

URBANISME :

D	Formules Municipales	Permis cartonnés pour certificats d'autorisation	162,52 \$
D	Thomson Reuters Canada	Loi aménagement urbanisme - MAJ 48	168,00 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU :

I	Bauval - Tech-Mix	Asphalte froide	164,18 \$
---	-------------------	-----------------	-----------

D	Bell Gaz Ltée	Chauffage du garage	447,53 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	247,00 \$
R	Bi-eau Santé	Plan livraison d'eau avril - garage	25,00 \$
D	Boyer Alain excavation	Nivelage des routes non-pavées	595,00 \$
D	Centre de services partagés du Qc	Normes ouvrages routiers	101,35 \$
R	Chabot Denis	Déneigement trottoirs école et 151 rue Gabriel	1 100,00 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Entretien aqueduc, eaux usées, garage	181,20 \$
D	Compteurs d'eau du Québec	Achat d'un compteur d'eau pour un triplex	500,14 \$
R	Contrôle P.M. inc.	Remplacement du variateur - puits no.1	4 126,65 \$
I		Programmation et ajustements - usine eau potable	5 348,66 \$
I		2 appels de service - usine d'eau potable	581,14 \$
D	Depault Daniel Hydraulique	Pièces pour entretien pépîne	47,76 \$
D	Dion Gérard et fils inc.	Entr.lumières de rues, aqueduc, eaux usées	1 366,20 \$
R		Raccord génératrice - eaux usées	1 724,63 \$
D	Donais & fils inc.	Fournitures diverses - travaux publics	34,86 \$
I	Eurofins	Analyses eau potable et eaux usées	438,92 \$
I		Analyses eau potable et eaux usées	489,80 \$
R	Ferme Cerpajo Inc.	Déneigement des rues - 4e versement	10 297,88 \$
I	Groupe Ade inc.	Nettoyage des 3 postes de pompage	1 560,79 \$
D	Groupe Maska inc.	Réparation et inspection Ford F450 - voirie	1 595,37 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public	399,67 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Tsse Bagot	3 950,43 \$
I		58des Saules, 110des Erables, 44 Morin, 44Parent	161,57 \$
I	Javel Bois-Francs inc.	Chlore	961,44 \$
D	Larocque Rénaud	Remboursement achat d'outils - voirie	205,87 \$
D	LPI (Laliberté prod.industriels)	Équipement de sécurité - travaux publics	79,57 \$
R	Ministre des finances	Demande d'autorisation de prélèvement puits 1	2 489,00 \$
I-D	Moreau Antonio Ltée	Équipement de sécurité et vêtements employés	444,60 \$
D	Myrroy inc.	Contrat - Balayage des rues et extra	3 276,79 \$
I	Pétales Irving	Carburant - voirie	245,56 \$
D	Pièces d'Auto Acton Roxton	Entretien du Sterling	235,70 \$
D	Québec Bolts inc.	Réparation de la porte du garage	186,15 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - mars	9 040,75 \$
I		Recyclage et organique - mars	5 661,86 \$
I		Frais écocentres	6 587,00 \$
D	Remorquage Laurin	Remorquage d'un véhicule - travaux publics	140,27 \$
D	Ressorts Maska inc.	Réparation du Sterling et Ford F450	270,89 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage, eau potable, eaux usées	488,36 \$
R	Suez	Contrat service externe - usine eau potable	459,90 \$
R		Remplacement débitmètre - puits no. 3	2 063,29 \$
I	Systèmes Christian Dion	Frais de surveillance - garage, aqueduc	165,98 \$
D	Transport Benoit Lafleur inc.	Pièce pour réparer le Sterling	20,01 \$
I	Ultramar	Carburant	1 068,47 \$
D	Visa (Peinture Préfontaine)	Peinture pour entretien équipement à neige	237,44 \$
D	Visa (Pharmacie Nicolas Borri)	Anti-bactérien - travaux publics	9,41 \$
R	WSP	Hon.prof.conception poste Morin et prolong.aq.eg	2 081,36 \$
D	Wurth	Equipement de sécurité et pièces entr.véhicules	494,32 \$
		TOTAL DES FACTURES PAYÉES	165 963,72 \$
I	Salaires versés	mois d'avril	59 523,68 \$

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-05-92

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 67 191 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

ADMINISTRATION :

MRC des Maskoutains	Quote-part - 2ième versement	59 625,00 \$
---------------------	------------------------------	--------------

SERVICE INCENDIE :

MRC des Maskoutains	Quote-part sécurité incendie - 1er versement	7 566,00 \$
---------------------	--	-------------

TOTAL DES FACTURES À PAYER		67 191,00 \$
-----------------------------------	--	---------------------

3.3 Règlement numéro 320-20 modifiant le règlement 319-19 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2020

Résolution 2020-05-93

RÈGLEMENT NUMÉRO 320-20

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 319-19 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

ATTENDU QUE l'article 988 du *Code Municipal* mentionne que le Conseil municipal peut, par règlement, imposer des taxes et que l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet de fixer les modalités de leur perception ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 avril 2020 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 7 avril 2020 ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'adopter le règlement numéro 320-20 modifiant le règlement 319-19 décrétant les taux et taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2020

Article 1 **TAUX D'INTÉRÊT**

Le taux d'intérêt du présent règlement applicable à toute somme due (taxation municipale) à la Municipalité de Saint-Liboire pour l'année 2020 qui demeure impayée en date du 21 septembre est suspendu et est établi à 0% jusqu'au 21 septembre 2020 et ce, compte tenu de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret no 177-2020 du 13 mars 2020.

Le présent règlement a effet depuis le 13 mars 2020, date du décret 177-2020.

Article 2 **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

3.4 Semaine de la famille du 11 au 17 mai 2020 - Proclamation

Résolution 2020-05-94

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire s'est dotée d'une Politique de la Famille ainsi qu'une Déclaration de la famille;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 11 au 17 mai 2020 sous le thème « *Concilier famille et travail : ensemble, c'est possible !* »;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence de proclamer la semaine du 11 au 17 mai 2020 Semaine québécoise des familles, sous le thème « *Concilier famille et travail : ensemble, c'est possible !* »

3.5 Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées

Résolution 2020-05-95

Considérant que la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant l'action 4.2 du Plan d'action de la Politique régionale MADA de la MRC des Maskoutains à l'orientation *Sécurité* qui traite des différentes formes de maltraitance faites envers les personnes âgées;

Considérant que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âgée;

Considérant que la MRC des Maskoutains, en collaboration avec la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés, veut sensibiliser les citoyens et citoyennes en les invitant à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence :

DE PROCLAMER la journée du 15 juin 2020 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains; et

D'INVITER tous les élus et la population de la MRC des Maskoutains à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

3.6 Entériner paiement pour contribution au fonds d'aide pour le dépannage alimentaire dans la MRC des Maskoutains – COVID-19

Résolution 2020-05-96

Considérant qu'il est essentiel de faire preuve d'une grande solidarité envers nos citoyens les plus vulnérables pour répondre aux besoins alimentaires les plus urgents;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'entériner le paiement de la somme de 1 500 \$ pour le fonds-sinistre de la Ville de Saint-Hyacinthe afin d'aider nos citoyens les plus vulnérables pour répondre aux besoins alimentaires.

3.7 Bandes riveraines – délégation de compétences à la MRC des Maskoutains

Résolution 2020-05-97

Considérant le document préparé par la MRC des Maskoutains intitulé « *Projet bandes riveraines – Proposition* », présenté au conseil des maires de la MRC des Maskoutains, le 11 mars dernier, qui vise à améliorer la protection des bandes riveraines sur le territoire de la MRC;

Considérant que les municipalités de la MRC des Maskoutains appliquent présentement les règles en matière de bandes riveraines, selon leurs réglementations respectives;

Considérant que l'application et l'interprétation des mesures relatives aux rives varient d'une municipalité à l'autre et peuvent être interprétées différemment, d'où une approche inégale;

Considérant qu'il est impératif d'uniformiser l'application des dispositions réglementaires en matière de protection des bandes riveraines des cours d'eau conformément aux dispositions de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) applicables à l'ensemble du territoire de la province de Québec;

Considérant que la rive représente à la fois un habitat pour la faune et la flore, ce qui favorise la biodiversité, un écran face au réchauffement excessif de l'eau, une barrière contre les apports de sédiments aux plans d'eau, un rempart contre l'érosion des sols et des rives, un régulateur du cycle hydrologique, un filtre contre la pollution de l'eau, en plus de servir de brise-vent et de corridor naturel;

Considérant qu'une meilleure sauvegarde de la valeur écologique et environnementale des rives des cours d'eau exige une uniformisation de l'application des mesures relatives aux rives des cours d'eau à l'échelle régionale, du moins dans le milieu agricole;

Considérant que l'application des mesures relatives aux rives des cours d'eau de la zone agricole suscite des problématiques soutenues contrairement au secteur urbain, lesquelles problématiques se doivent d'être adressées sans plus de délai;

Considérant qu'il s'agit là d'un enjeu environnemental majeur et de santé publique qu'on ne peut écarter ou repousser à plus tard;

Considérant que d'autres MRC du bassin versant de la rivière Yamaska ont déjà pris action et fixé des règles claires de même qu'une application soutenue pour protéger véritablement les bandes riveraines de leurs territoires respectifs;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence :

De recommander que l'application réglementaire des mesures relatives à la protection des bandes riveraines soit désormais déléguée à la MRC des Maskoutains, pour la zone agricole et ce, dans le but explicite de se doter d'une application uniforme sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains et compte tenu que celle-ci assure déjà le service d'entretien des cours d'eau, qu'elle est en soutien aux comités de bassin versant, qu'elle bénéficie de ressources humaines en place et que des orientations à cet effet sont déjà établies à travers ses outils de planification du territoire, tels que le schéma d'aménagement ou le PDZA;

De demander à la MRC des Maskoutains d'établir une seule orientation applicable et claire à l'ensemble du territoire de la MRC qui serait soumise au plus tard à l'automne 2020 pour adoption, et ce, en vue d'une application réglementaire régionale uniforme à partir du début de l'année 2021.

3.8 Entente avec la Fabrique pour entretien de la rue Laflamme

Résolution 2020-05-98

Considérant qu'il y a lieu que soit régularisé par écrit une entente verbale qui date depuis plusieurs années quant à l'entretien d'une partie de la rue Lafamme (appartenant à la Fabrique Saint-Liboire) qui est fortement empruntée par les utilisateurs de voie publique, que ce soit piétons, vélos, voitures, camions et autres, en tout temps et à toute heure;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence:

- de conclure une entente avec la Fabrique Saint-Liboire pour l'entretien d'été et d'hiver de la partie de la rue Laflamme appartenant à la Fabrique ;
- de mandater le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir entre la Fabrique Saint-Liboire et la Municipalité de Saint-Liboire. Ladite entente aura une durée d'un an et sera reconduite à la date anniversaire de sa signature à chaque année subséquente.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Entériner la démission d'un pompier

Résolution 2020-05-99

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'entériner la démission du pompier Alexandre Morier, et ce, en date du 3 avril 2020. Le conseil municipal désire remercier M. Morier pour toutes ces belles années au sein du service incendie de Saint-Liboire.

4.2 Offre pour achat d'appareils respiratoires

Résolution 2020-05-100

Considérant l'offre pour achat d'appareils respiratoires et cylindres afin que les pompiers puissent se familiariser qu'avec un seul type d'appareil respiratoire et que tous soient identiques;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence de procéder à l'achat de 6 appareils respiratoires reconditionnés ainsi que 25 cylindres de marque MSA pour un total d'environ 18 375 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter de plus l'achat de 5 facials usagés au coût d'environ 150 \$ / chacun plus les taxes applicables.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Contrat de déneigement et déglacage rang Saint-Édouard – MTQ

Résolution 2020-05-101

Considérant le contrat / marché à intervenir avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglacage du rang Saint-Édouard d'une longueur de 5,537 kilomètres;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence:

- d'autoriser la signature du contrat / marché à intervenir avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglacage du rang Saint-Édouard pour 5,537 km pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière France Desjardins à signer ledit contrat / marché avec le MTMDET.

5.2 Contrat de déneigement des rues de la municipalité pour les hivers 2020-2021 et 2021-2022

Résolution 2020-05-102

Considérant que le contrat de déneigement des rues de la municipalité vient à échéance pour le prochain hiver et qu'il doit être renouvelé ;

Considérant le service offert par la compagnie actuelle et que la municipalité se dit satisfaite dudit service ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence de poursuivre le contrat avec Ferme Cerpajo inc. pour le déneigement des rues du secteur urbain de la municipalité selon son offre datée du 27 avril 2020 au montant d'environ 40 078 \$ par année pour les deux prochaines années, le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat et installation de deux variateurs de vitesse pour système membranaire

Résolution 2020-05-103

Considérant le besoin de faire l'achat et l'installation de deux variateurs de vitesse pour le système membranaire quant à l'usine d'eau potable;

En conséquence il est proposé par Yves Winter, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'autoriser l'achat et l'installation de deux variateurs de vitesse pour le système membranaire pour l'usine d'eau potable selon la soumission de Suez Water Technologies & Solutions au montant d'environ 12 403 \$ de plus que G. Dion et Fils inc. au montant d'environ 3 200 \$ le tout plus les taxes applicables. À noter que des frais de programmation devraient s'y rajouter pour environ 1 000 \$. Ces montants ont déjà été prévus au programme de la TECQ 2019-2023.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Désignation du président et vice-président du Comité Consultatif d'Urbanisme

Résolution 2020-05-104

Considérant que le *Règlement numéro 51-96 constituant un comité consultatif d'urbanisme et ses règles de régie interne* prescrit que le président et vice-président doivent être élus à chaque année, lors d'une séance du Conseil municipal tenue au mois de mars;

Considérant la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-1143-20;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence de nommer messieurs Yves Taillon à titre de Président et Serge Desjardins à titre de Vice-président du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour un terme venant à échéance le 31 mars 2021.

7.2 Demande de dérogation mineure – 30 rue Cordeau

Point reporté.

7.3 Plan d'implantation et d'intégration architectural : 134 à 136, rue Saint-Patrice, 111, rue Saint-Patrice et 2, rue Adrien-Girard

Résolution 2020-05-105

Considérant les demandes de permis et certificats d'autorisation reçues par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que ces demandes sont assujetties au Règlement no 308-18 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 15 avril 2020 à l'égard des projets ci-après énumérés;

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence que le Conseil approuve les projets suivants :

- 1) Le projet de rénovation de l'immeuble résidentiel et commercial situé au 134 à 136, rue Saint-Patrice;
- 2) Le projet d'installation d'un bâtiment temporaire pour l'école Henri-Bachand au 111, rue Saint-Patrice;
- 3) Le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée au 2, rue Adrien-Girard;

L'ensemble de ces projets concerne les éléments traités par le Comité consultatif d'urbanisme et sont sujet aux conditions établies par celui-ci. De plus, une annexe faisant partie intégrante de cette résolution s'applique concernant le dossier 111, rue Saint-Patrice.

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains*

Monsieur Yves Winter : *Jardi-Boire*

Monsieur Yves Taillon : *Bassin versant – ruisseau Vandal*

Monsieur Serge Desjardins : *Aucun comité*

Madame Martine Bachand : *Aucun comité*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos ce point n'est donc pas traité.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 8 avril au 5 mai 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-05-106

Il a été proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence que la séance soit clôturée à 16 H 25.

**Claude Vadnais,
Maire**

**France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 juin 2020.